

Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL DE PAILHARÈS - AVRIL 2022

VIE DU VILLAGE

Concours de belote des Genêts d'Or

Dimanche 6 mars, le Club des Genêts d'Or de Pailharès organisait un concours de belote dans la salle des fêtes de Saint-Félicien, leur première grande manifestation de 2022.

Venus de différentes communes d'Ardèche et même de Haute-Loire, 144 joueuses et joueurs ont disputé 3 parties de cartes dans la bonne humeur. Une belle réussite !

Avec plus de 3000 points, Nancy et Marithé de Préaux ont remporté le concours. Marinette et Alexandre de Davézieux sont arrivés en deuxième place.

Chaque doublette est repartie avec un lot plus ou moins important, ravie d'avoir partagé un bel après-midi.



VOTRE CONSEIL

Avant-projet d'éoliennes sur le Sardier

La commune de Pailharès a été sollicitée par l'entreprise RES pour l'installation d'une série d'éoliennes sur la crête du Sardier, à la limite de Lafarre et Pailharès.

Lors du Conseil municipal du 11 mars 2022, le Conseil a voté, à l'unanimité, contre ce projet d'éoliennes sur le Sardier, estimant que les coûts écologiques et esthétiques très importants d'une telle installation ne seraient pas compensés par ses bénéfices.



VIE DU VILLAGE

Jeux et joie à la Fête de l'équinoxe

Le 19 mars dernier, de nombreuses personnes se sont rassemblées pour fêter l'arrivée imminente du printemps.

Organisée par l'association Monluc, cette première édition de la Fête de l'équinoxe s'est tenue sur le terrain Meillat.

Pour lancer la fête, Caroline Garret de la Compagnie Amaru a captivé l'as-

sistance avec son spectacle éclectique et poétique mêlant cirque, acrobaties aériennes, théâtre, contes et marionnettes.

Tout au long de l'après-midi, grands et petits pouvaient s'amuser avec des jeux en bois, un labyrinthe sonore et de nombreuses autres activités. On pouvait notamment réaliser un mandala collectif de land art. Et bien sûr, on pouvait se régaler

de crêpes ou se désaltérer à la buvette.

À la tombée du jour, la foule s'est rassemblée autour un brasero allumé pour l'occasion et a accueilli la nouvelle saison dans un élan collectif.

La journée s'est terminée en musique avec une soirée dansante et une soupe au chaudron cuite sur place pendant l'après-midi.



AGENDA

VENDREDIS 1ER ET 15 AVRIL 2022

Soirées jeux de rôle

Salle Billon - 20h

L'association Monluc organise une soirée jeu de société ou jeu de rôle les 1er et 3ème vendredis de chaque mois. Ouvert à tous, débutants ou non, à partir de 16 ans. Thème du jeu de rôle de la soirée du 1er avril : « La légende d'Orchidia » (jeu médiéval fantastique). Inscriptions sur assomonluc@orange.fr ou au 07 50 38 68 01.

VENDREDI 8 AVRIL 2022

Conseil municipal

Salle du Conseil - 19h30

L'ordre du jour sera publié quelques jours avant la date sur pailhares.fr.

DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL 2022

Matches du Pailharès FC

Ce mois-ci, le club de foot de Pailharès affrontera Saint-Jean-de-Muzols et le FC Plateau Ardéchois. Plus d'infos sur pailhares.fr.

SAMEDI 23 AVRIL 2022

Nettoyage de printemps

RDV devant la mairie - 9h

Venez participer à cette action collective et citoyenne et aider à garder notre joli village agréable à vivre ! Après le ramassage, un pique-nique tiré du sac sera partagé sur la place de la mairie.

SAMEDI 30 AVRIL 2022

Club de lecture

Salle Billon - 20h

Le Club de lecture de Pailharès vous donne rendez-vous pour le coup d'envoi de cette nouvelle animation. Petits, moyens et grands, venez parler de votre livre préféré ou de votre dernier coup de coeur. Aucun genre de littérature n'est privilégié. Plus d'infos au 06 98 23 86 69.

VOTRE CONSEIL

Top départ rénovations !

Les travaux de désamiantage du bâtiment situé Place des Gîtes ont commencé courant mars et dureront environ un mois.

Des portes et matériaux divers ne contenant pas d'amiante seront mis de côté et pourront être récupérés à la fin du chantier.



BON À SAVOIR

Indemnisations gel 2021

Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) a pris un arrêté reconnaissant le caractère de calamité agricole aux dommages (pertes de récolte) subis par les agriculteurs suite au gel du 4 au 8 avril 2021 sur les cultures de framboises, groseilles, myrtilles et mûres.

La zone sinistrée correspond à l'ensemble des communes du département.

Les demandes d'indemnisation pour-

ront être déposées par dossier papier du 14 mars au 14 avril 2022 inclus.

Les documents et les informations permettant le dépôt des demandes d'indemnisation par les exploitants sont en ligne sur le site des services de l'État en Ardèche :

www.ardeche.gouv.fr/aides-conjoncturelles-et-calamites-agricoles-r1788.html

VOTRE CONSEIL

Quels besoins en eau potable ?

Arche Agglo, qui détient depuis 2020 la compétence de l'eau et gère le réseau d'eau pailherou, travaille actuellement sur son Schéma Directeur Alimentation en Eau Potable (AEP) pour les prochaines années.

À cette occasion, le Conseil municipal souhaite recenser les besoins en eau potable de la commune afin de les trans-

mettre à Arche Agglo et influencer ainsi sur les travaux futurs.

Si votre résidence ne bénéficie pas actuellement d'un raccordement au réseau d'eau potable de la commune, c'est le moment de vous manifester.

Pour plus d'informations, contactez Louis Grangé au 06 51 02 20 23.

ZOOM SUR...

Gaëlle Barde, conseillère immobilier

Ancienne aide-soignante et habitante de Pailharès depuis plusieurs années, Gaëlle Barde change d'activité et se lance dans l'immobilier.

Arrivée il y a plus de 10 ans dans la région, Gaëlle Barde a travaillé en tant qu'aide-soignante, d'abord à l'EHPAD de Saint-Félicien, puis à celui de Lalouesc, avant de continuer les soins en tant qu'aide-soignante indépendante au sein de l'Association Santé et Autonomie (ASA).

Une pandémie mondiale et les difficultés liées au covid étant passées par là, Gaëlle décide de revenir à son métier d'origine, le commerce, qu'elle a exercé au début de sa carrière dans sa région d'origine, le Nord. L'année dernière, elle se forme donc à l'immobilier et rejoint IAD, un réseau de mandataires immobiliers indépendants.

Faire de belles rencontres, découvrir la région au détour des visites, rester au contact des gens, ne pas restée cloîtrée

dans un bureau, autant de points forts du métier d'aide-soignante qu'elle est ravie de retrouver dans sa nouvelle activité.

Gaëlle se fait connaître petit à petit à travers des flyers ou de la prospection directe, et compte sur le bouche à oreille pour développer son activité au cours des prochaines années.

Suite à la pandémie, le marché immobilier subit de nombreuses mutations, avec davantage de citoyens qui souhaitent s'installer en campagne, des prix à la hausse et un manque de biens à vendre.

Pour plus d'informations, vous pouvez la contacter au 07 81 61 72 55 ou par mail gaelle.barbe@iadfrance.fr.



BON À SAVOIR

OFFRE D'EMPLOI

Bibliothèque gratuite

Pour compenser les fréquentes fermetures liées à la pandémie de covid et au pass sanitaire en 2021, l'inscription annuelle à la bibliothèque municipale, habituellement 5 € pour les adultes, sera gratuite en 2022. Elle reste, bien sûr, gratuite pour les enfants.

La bibliothèque de Pailharès est ouverte les mardis de 17h à 18h30 et les samedis de 10h30 à 12h. Vous y trouverez une sélection de romans, de bandes dessinées, d'ouvrages documentaires et d'albums, ainsi que des livres lus ou contés.

SOLIDARITÉ

Solidarité Ukraine

Pailharès s'associe à Saint-Félicien pour l'accueil de familles ukrainiennes. En effet, il est plus facile pour ces familles d'habiter à proximité des commerces, écoles, etc.

Le Secours Populaire et un collectif d'entraide s'organisent pour répondre

Pailharès recrute

La commune de Pailharès recherche un employé communal polyvalent (H/F) pour épauler Noël Hamon, l'employé municipal, dans la réalisation des tâches techniques diverses liées au fonctionnement de la commune et l'entretien des espaces publics, des espaces verts, du cimetière, de l'aire de pique-nique et des bâtiments communaux.

Les activités principales seront : débroussaillage, élagage, entretien des massifs fleuris, taille et arrosage, ainsi que les petits travaux d'entretien des bâtiments.

Avoir un permis B est indispensable pour vous déplacer avec le véhicule de

la commune, ainsi qu'être autonome, rigoureux, polyvalent et organisé.

Les détails de l'offre d'emploi sont affichés en mairie et en ligne sur le site de la commune.

PRATIQUE

Contactez la mairie :

04 75 06 00 65
mairie@pailhares.fr

Horaires d'ouverture :

lundi : 13h00 – 17h00
mercredi : 8h30 – 12h00
vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence de Mme la Maire :

vendredi : 8h30 – 12h00
samedi : sur demande

Toutes les infos sur :

www.pailhares.fr